

Association LE VENT TOURNE SUR JOUHET

Compte rendu de l'assemblée générale tenue le vendredi 23 juillet 2021 à Rillé

Etaient présents : M. Jean-Eudes Arlot, Mme Marie-Hélène Arlot, M. Philippe Bernard, M. et Mme Duquesne, M. Paul Genet et M. et Mme Lomer M. Bernard Meillet, M. Damien Paillet, Mme Nathalie Pierre, Mme Nathalie Renaud,.

Etait excusé : M. Hervé De Montvallier.

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Actions menées, rapport moral ;
3. Actions futures ;
4. Bilan financier ;
5. Election du conseil d'administration de l'association ;
6. Montant de la cotisation pour l'année en cours ;
7. Questions diverses.

1. L'ordre du jour est approuvé et il n'y a pas de questions diverses
2. Le président reprend la chronologie du projet éolien actuel :
 - Rappel est fait sur le programme de campagne du conseil municipal , daté du 15 mars 2020 , où aucune perspective de réflexion autour de l'éolien n'est présentée
 - Novembre 2020 , le conseil municipal donne son accord pour la mise en œuvre d'une étude ; aucune communication n'est faite vers la population ; le contexte sanitaire et les mesures de confinement étant prétextes , par la suite , à la dispense de rendez-vous
 - Réactions des associations, par la distribution de tracts , avec la volonté d'informer les habitants de Jouhet et d'Haims sur la perspective de l'arrivée de plusieurs projets éoliens sur les territoires des deux communes
 - Dans le même temps , l'action citoyenne, engagée par des riverains, oblige la mairie à " sortir de sa réserve " , par des explications demandées , et alerte spécifiquement les propriétaires de foncier pouvant accueillir des installations sur les risques encourus
 - Rappelons " l'oubli manifeste " dans le bulletin annuel de la commune des comptes-rendus émanant des trois associations soucieuses de l'environnement soit "Sauvegarde de la Gartempe " , "Le Barbillon " et " Le vent tourne sur Jouhet " , malgré la transmission desdits compte-rendusEnfin , le président évoque le projet de nouveaux statuts. Une AG extraordinaire sera convoquée pour les approuver.

Une discussion s'ouvre. L'abandon du projet Eole-Res avait mis en sommeil l'association. A la suite de l'arrivée de trois entreprises désireuses d'installer des éoliennes sur la commune, nous avons réanimé l'association qui a mené plusieurs actions en lien avec les associations « Sauvegarde de la Gartempe », « Anima'Jouhet », et « Journet Bocage ». Nous avons aussi procédé à la distribution de tracts à destination des riverains et aussi à destination des propriétaires pour les mettre en garde contre les inconvénients d'une signature de bail.

3. Nous avons ensuite fait la liste des actions futures nécessaires pour garder les gens en éveil : il faut développer les contacts individuels pour convaincre les indécis. En particulier, il est important de réussir à faire changer d'avis des conseillers municipaux et avoir une majorité contre les projets en cours.
Des tracts favorables à l'éolien sont disponibles en mairie. Nous devons proposer nous aussi des documents exposant nos arguments.
Enfin, il est proposé d'avoir des activités de protection de l'environnement, en particulier avec la LPO et aussi d'appuyer les actions souhaitant le classement de la vallée de la Gartempe.
4. Bilan financier : depuis la dernière AG nous n'avons que reçu quelques adhésions et nous disposons de 64 euros.
5. Election au conseil d'administration de notre association : il n'y a pas de candidats et, sont reconduits :
Président : Jean-Luc Duquesne
Trésorière : Marie-Hélène Arlot
Secrétaire : Jean-Eudes Arlot
Le siège social de l'association est : 1-Les groges de Peugilard, 86500 Jouhet et l'adresse pour la gestion de l'association est 21 avenue Louvois, 92370 Chaville
6. Le montant de la cotisation pour l'année en cours est fixé à 5 Euros. Des cotisations sont perçues à l'issue de la réunion.
7. Il n'y a pas de questions diverses.

Le secrétaire, J.E. Arlot